



ROYAL SAINT-HUBERT CLUB DE BELGIQUE

Formation Santé publique et Hygiène du dimanche 10 mai 2015

Ouverture des portes à 07h30

De 07h30 à 07h55 : signature du registre des présences

4 tables disposées à l'accueil avec la liste des présentes par ordre alphabétique

- 1^{ère} table : de A à D
- 2^{ème} table : de E à J
- 3^{ème} table : de K à Q
- 4^{ème} table : de R à Z

5^{ème} table à l'arrière : achat ou enlèvement du syllabus/ les impayés/ les inscrits 2012

A 08 heures précises : début des cours par le Professeur Jean-Marie Giffroy

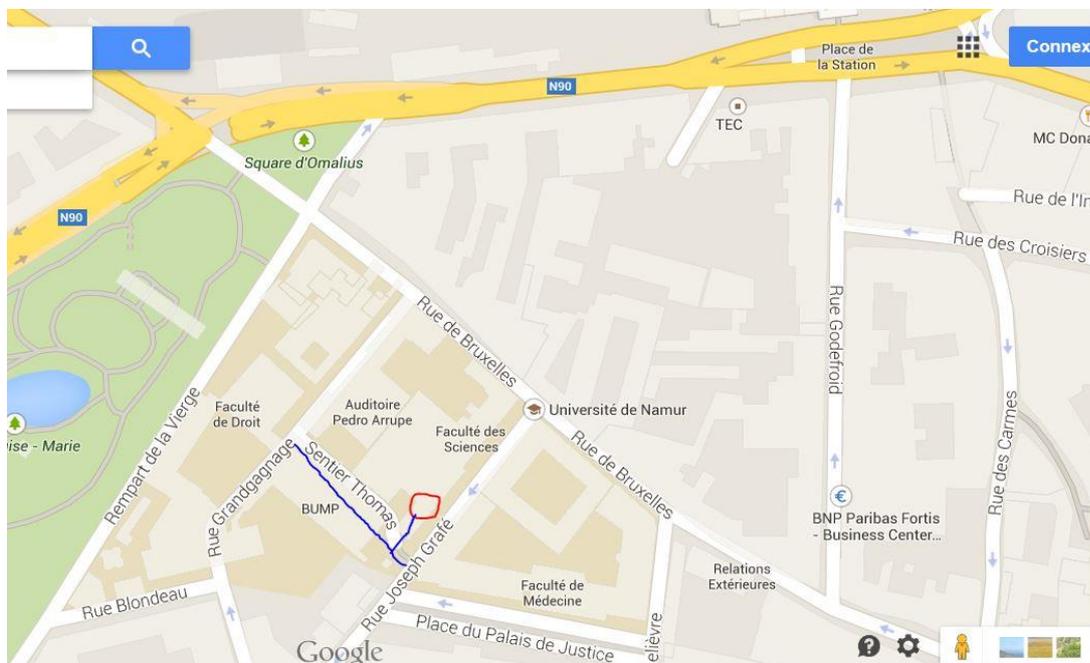
ATTENTION : il faut être présent avant 8 heures et avoir signé la feuille de présence car il ne sera plus possible d'entrer dans l'auditoire, une fois les cours commencés. L'AFSCA impose une présence obligatoire à tous les cours depuis le début jusqu'à la fin : c'est une des conditions pour être reconnu PF !

Il est prévu de finir le dernier cours vers 12h45. Une pause est prévue de 10h25 à 10h45 (une boisson et un snack sont offerts aux participants).

Accès par le Sentier Thomas à Namur (Centre).

Parallèle à la rue de Bruxelles, ce sentier est accessible uniquement à pied* depuis la rue Grandgagnage et la rue Joseph Grafé (joutant la place du palais de Justice). L'auditoire des sciences 1 est le cercle rouge sur le plan ci-dessous et le sentier Thomas est souligné de bleu ; Suivre fléchage RSHCB ou RSHCB Formation Chasse ou RSHCB Accueil.

* les personnes à mobilité réduite téléphoneront utilement au 0479/37 65 65.



Royal Saint-Hubert Club de Belgique (Asbl wallonne du) – association sans but lucratif n° 24151/2002

Secrétariat : av. Gouverneur Bovesse, 112/6 – 5100 Jambes-Namur

Tel.: 081/30 97 81 – GSM : 0479/37 65 65 - - E Mail : info@rshcb.be

Siège social : Boulevard Lambermont 410 – 1030 BRUXELLES (Schaerbeek)

Banque : 001-3609766-84 (IBAN BE 03 0013 6097 6684 & BIC : GEBABEBB) – n° entreprise : B 0478 927 602